



**Promotion de la santé
et Agences régionales de santé**

Débats et propositions

Rapport d'exécution

Programme « Promotion de la santé
et Agences régionales de santé »

Mai 2010

Rapport rédigé par : E. Ricard, J-F Collin, C. Cecchi

Contexte	5
Objectifs	6
<i>Développer une réflexion régionale.....</i>	6
<i>Développer une réflexion nationale.....</i>	6
Méthodes	8
<i>Initiation et organisation du projet.....</i>	8
<i>Mise en place d'une organisation étagée.....</i>	8
<i>Mise en œuvre</i>	10
Constitution d'un comité de pilotage.....	10
Constitution d'un groupe de référents locaux	10
Reconnaissance et visibilité.....	10
La construction et l'animation d'un site internet	11
Un appui institutionnel.....	11
Contractualisation et appui aux régions.....	12
Résultats.....	14
<i>Les coordonnateurs des débats</i>	14
<i>Participation</i>	15
Les inscrits aux débats dans l'ensemble des régions – Répartition par organisme	16
Les choix des régions pour chacun des enjeux.....	16
<i>L'organisation des débats et la rédaction de la contribution régionale</i>	17
Les participants aux débats dans les régions	19
Valorisation	20
<i>Séminaires</i>	20
<i>Articles.....</i>	20

Annexes..... 24

Annexe 1 : Lettre, programme et liste de présence au groupe de travail initial de l'Inpes

Annexe 2 : Les 8 enjeux

Annexe 3 : Convention-Cadre

Annexe 4 : Appui aux débats par les membres de la SFSP

Annexe 5 : Etat des consultations du site www.sfspenregion.fr sur la période d'août 2008 à août 2009

Annexe 6 : Organisation des débats dans chacune des régions

Contexte

Les rapports préparatoires à la mise en place des Agences régionales de santé ont souligné que la réorganisation du système de santé avait un objet central autour de la prise en charge hospitalière, ambulatoire et médico-sociale (les rapports Ritter¹, de janvier 2008 et Bur² de février 2008). La prévention entre dans le périmètre des ARS, cependant les périmètres de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé publique n'y sont pas bien définis et délimités. Aussi, il a semblé à la SFSP qu'il fallait saisir cette occasion pour faire des propositions d'organisation de ce champ d'intervention, à l'échelle des régions.

Les ARS se substituant aux ARH (Agence régionale d'hospitalisation), aux Urcam (Union régionale d'assurance maladie), aux MRS (Missions régionales de santé), aux GRSP (Groupements régionaux de santé publique) et conduisant à une « profonde reconfiguration » des Ddass et Drass (Directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales), cette refonte va profondément restructurer l'organisation des secteurs de la santé et également les positionnements des missions de santé développées par les collectivités territoriales et les institutions et associations qui œuvrent dans ce champ de la prévention à l'échelle des territoires. Il y a là des enjeux fondamentaux pour les acteurs de la prévention et leurs réseaux : pour se repositionner en intégrant cette nouvelle dimension régionale, pour se resituer par rapport aux autres acteurs dans ces contextes de redistribution des cartes et redéfinitions des périmètres.

A ces changements au sein des Régions, il faut ajouter des relations nouvelles entre les Institutions nationales ou services centraux de l'Etat et les ARS.

A partir de ce constat, la SFSP a proposé d'animer des débats dans les régions disposant d'une Société régionale de santé publique. En réponse, l'INPES intéressé par cette approche, a souhaité que la SFSP anime des débats dans chacune des régions françaises.

Pour formaliser cette réflexion, la SFSP a rapidement produit une note intitulée « Pour un pôle de santé publique et de prévention fort et structurant au sein des ARS »³ qui a ensuite été publiée dans la revue *Actualité et Dossiers en Santé Publique* du Haut Conseil de la Santé Publique⁴. Ce premier texte a permis de présenter de façon synthétique les constats opérés, les enjeux ainsi que quelques pistes et solutions. Il s'agissait ensuite d'ouvrir et d'alimenter la réflexion au moyen de débats.

¹ Rapport Ritter : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000146/index.shtml>

² Rapport Bur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000135/index.shtml>

³ Note SFSP : Pour un pôle de santé publique et de prévention fort et structurant au sein des ARS : <http://www.sfsp.fr/publications/fichiers/note%20ARSversionV10.pdf>

⁴ Collin JF, Alla F, Baudier F *et al.* Pour un pôle de santé publique et de prévention fort et structurant au sein des ARS. ADSP, 2008 ; 63 : 11-15.

Objectifs

Par convention avec l'INPES, la SFSP a organisé la production d'une réflexion régionale ou interrégionale en vue de contribuer à une réflexion et des recommandations nationales.

Il s'agissait donc de :

Développer une réflexion régionale

- pour favoriser la rencontre des différents acteurs amenés à évoluer dans la mise en place des ARS,
- pour enclencher la mobilisation des acteurs investis sur les questions de la prévention et de la promotion de la santé,
- pour la mise en place de cette réforme en préservant les intérêts de la promotion de la santé,
- pour favoriser l'intégration des expériences passées dans les nouvelles structurations (en particulier la mise en œuvre des GRSP, des Conférences régionales de Santé...),
- enfin pour pouvoir peser dans les arbitrages qui pourraient se faire sur le plan budgétaire dans les redéfinitions de périmètres dans le contexte de gel des crédits.

En prenant en compte, par la multiplicité des situations :

- des diversités régionales ou interrégionales sur des difficultés, des expériences positives et des particularités qui ont pu se développer selon les contextes régionaux, selon les configurations institutionnelles ou se rapportant aux ressources ou acteurs locaux (voir l'expérience et la disparité des fonctionnements et mise en place des Grsp et CRS).
- la diversité des acteurs investis qui seront issus d'horizons divers tant institutionnellement (organismes de l'état, des collectivités territoriales et locales, des associations...) que professionnellement (usager(e)s, infirmier(e)s médecins, éducateurs en santé, élu(e)s...) ou de part leurs réseaux (associations spécialisées, associations d'usagers, réseaux villes hôpitaux, assurance maladie, FNES, Mutualités...)

Ces séminaires et débats régionaux ont également eu pour objectif secondaire de contribuer localement à la mise en œuvre de dynamiques participant à la rencontre et éventuellement la coordination des acteurs de la prévention et la promotion de la santé à l'échelle régionale. Ces rencontres d'acteurs pouvant être fédérées par la SFSP.

Développer une réflexion nationale

- Positionner la place de la prévention et de la promotion de la santé dans la mise en place des ARS, alors que celle-ci est structurellement, budgétairement et conceptuellement sous représentée dans le système de santé en France.
- Porter secondairement cette réflexion dans différents lieux :

- ◆ lieux de débats (colloques, séminaires ...),
- ◆ lieux de concertation et de réflexions,
- ◆ lieux d'instance de décisions (assemblée nationale, sénat, conseils généraux, régionaux, cabinets ministériels...)
- ◆ lieux d'instances professionnelles (lieux de formations...).

Méthodes

Initiation et organisation du projet

Dès le début du projet, un appel aux adhérents de la SFSP a été fait afin de détailler les axes de travail. Une réunion de travail avec un groupe de personnes volontaires, soit issues des réseaux de la SFSP et contactées par elle ou personnes issues des réseaux de l'INPES et sollicitées par lui. Une réunion, tenue à l'INPES le 23 mai 2008, a permis de définir les modalités du projet et les enjeux à traiter. L'animation de la journée a été assurée par trois personnes de l'INPES plus précisément Annick Fayard, Annie-Claude Marchand, René Demeulemeester. Une liste des participants est disponible en annexe 1. Au terme de cette réunion ont été formalisés :

Les objectifs pour les débats régionaux

Chacun, à partir de son expérience professionnelle ou bénévole devait pouvoir apporter à cette réflexion. Le but était de faire s'exprimer le plus grand nombre d'acteurs locaux ou régionaux sur les enjeux de développement de la promotion de la santé dans la politique de santé publique. Chaque région pouvait choisir de travailler soit sur l'ensemble des enjeux soit sur quelques enjeux plus ciblés (2 ou 3 sélectionnés par la région), fournissant ensuite une contribution écrite.

Les objectifs pour la valorisation au niveau régional et national

A partir des contributions de chacune des régions, devaient ressortir les points de vues et propositions aux instances politiques pour certaines sous la forme de consensus et pour d'autres sous forme de scénarios. Les contributions écrites de ces réflexions devaient alimenter les débats locaux mais aussi une session aux Journées de l'INPES (avril 2009) et au congrès de la SFSP (octobre 2009).

Mise en place d'une organisation étagée

Avec des animateurs en régions

Dans chacune des régions, il était convenu de constituer un petit groupe de personnes, qui serait chargé de structurer le débat dans la région en formalisant les questions à aborder, en rassemblant les coordonnées des personnes à solliciter, en animant le débat et valorisant des contributions par la formalisation d'écrits.

Le choix des personnes à solliciter pour les débats

Les personnes à contacter l'étaient à titre individuel, plutôt qu'en tant que représentants d'un organisme ou d'une association. Cela devait permettre d'être plus souple sur les prises de position. Les personnes pouvaient être à la fois des professionnels ou bénévoles.

La production attendue des régions

A l'issue de chacune des animations régionales, les animateurs de la région se chargeaient de la rédaction d'un document de synthèse. Ces documents étant valorisés sur le site internet et

servant à l'élaboration de la synthèse nationale, il était initialement prévu d'adresser les documents à la SFSP avant le 2 février 2009.

Des documents starters

La difficulté étant de lancer les débats et contributions, il fut décidé de fournir aux animateurs régionaux une forme de dossier documentaire sur lequel ils pouvaient s'appuyer. Les deux principaux documents étaient la note de réflexion de la SFSP⁵ qui pouvait servir de document martyr et point de démarrage sur les aspects à débattre (en accord ou désaccord...). L'autre document était la liste des enjeux entre ARS et promotion de la santé pouvant servir de thème à des groupes de travail, ateliers d'écriture ou débats.

Devant la difficulté de faire une synthèse à partir de questions trop diverses et pour formaliser dans une certaine mesure une unité dans les débats en régions, le groupe de travail fut amené à constituer une liste limitée à **8 enjeux**⁶, balayant de façon toutefois assez large les problématiques pouvant se poser.

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

NB : au final, les synthèses des contributions ont conduit à regrouper d'une part les enjeux 2 et 6 (acteurs et structures) et d'autre part les enjeux 7 et 8 (intersectorialité et complémentarité des interventions).

⁵ Ref. Note SFSP : Pour un pôle de santé publique et de prévention fort et structurant au sein des ARS : <http://www.sfsp.fr/publications/fichiers/note%20ARSversionV10.pdf> cette note a ensuite fait l'objet d'un article dans la revue ADSP, revue du HCSP

⁶ Pour la liste détaillée des 8 enjeux, définis par consensus le 23 mai voir l'annexe n°2.

Mise en œuvre

Constitution d'un comité de pilotage

La SFSP a organisé un Comité de pilotage avec l'INPES, les responsables/correspondants des régions, la FNES et la DGS qui s'est réuni trois fois.

Constitution d'un groupe de référents locaux

La mise en œuvre des séminaires régionaux s'est reposée sur **des dynamiques locales, régionales ou interrégionales**. Les organisateurs de ces dynamiques ont été choisis parmi :

- soit les sociétés régionales de santé publiques (SRSP) là où elles existent⁷
- soit de collectifs regroupés autour d'acteurs capables de mobiliser localement sur la thématique et étant membres de la SFSP. Ces correspondants de la SFSP ont été identifiés à partir de nos fichiers, là où les SRSP n'existent pas, ils ont bénéficié du soutien et des fichiers de la SFSP pour contacter des acteurs localement, en plus de leurs réseaux propres.

Dans des régions trop dépourvues en nombre d'acteurs, les acteurs locaux pouvaient se rapprocher de régions voisines pour l'élaboration de leur réflexion. Si ceci avait été initialement demandé par la région du Limousin, pour pouvoir contribuer en se réunissant avec la région Centre, celle-ci préféra finalement développer seule sa réflexion. Par contre une collaboration interrégionale fut mise en œuvre entre les régions Languedoc Roussillon et Provence Alpes Côtes d'Azur. Un questionnaire fut réalisé par la SRSP du Languedoc-Roussillon puis, complété par la SRSP Sud-est et les CRES Languedoc-Roussillon et PACA. Il a été mis en ligne conjointement par les deux régions.

Reconnaissance et visibilité

La constitution de cette entité s'est déclinée par la création d'un site et d'un logo.

La création d'un logo commun

Afin de créer du lien entre les différents projets des régions et de fournir une unité à la démarche nationale, il fut décidé de procéder à la création d'un logo commun, à la fois constitutif de l'identité du projet et élément de labellisation.

⁷ Quatre SRSP existent en Languedoc-Roussillon, en Lorraine, en Provence Alpes Côtes d'Azur et en Poitou-Charentes).

La construction et l'animation d'un site internet

Afin de faciliter les échanges et l'appropriation du projet par les acteurs, il a été décidé de créer un site internet générant une émulation entre les régions et assurant transparence et visibilité aux partenaires.

L'objectif du site était d'avoir une fonction de centralisation de l'information permettant les liens entre les régions, facilitant la mutualisation des démarches, des outils, assurant une fonction support pour aider les régions dans leur organisation et une fonction de veille et de ressources documentaires. Ce site dont URL est www.sfspenregion.fr, a permis de remplir et d'assurer ces fonctions.

Il est composé :

- d'une rubrique par région afin d'informer les acteurs de chacune d'elles de l'organisation des débats mais aussi pour permettre d'avoir une lisibilité sur les débats dans l'ensemble des régions, y récupérer des idées, pouvoir réagir à des propositions...
- d'une rubrique qui rassemble la documentation : articles de revues, articles de presse, textes législatifs, etc ..., pouvant éclairer les acteurs.

Un courrier électronique adressé une fois par mois aux personnes inscrites permettait de leur faire part de l'évolution du projet, de présenter les articles référencés et maintenir un lien et une actualité sur :

- l'évolution des textes législatifs
- l'évolution des débats
- les mobilisations en cours (groupe de travail, expérience, autres initiatives)
- les agendas...

Le site a été développé spécifiquement pour l'opération et mis en lien avec le site principal de la SFSP et le flash email.

Un appui institutionnel

Pour anticiper les interrogations qui commençaient à se poser sur les intentions, les objectifs des débats en région et la légitimité du projet " ARS et promotion de la santé ", il fut demandé un appui à

la DGS et l'Inpes pour relayer auprès des DDASS et DRASS le soutien apporté à notre initiative. En septembre 2008, le soutien de la DGS apporté à l'initiative SFSP/INPES a été confirmé par un courrier du Pr. Houssin envoyé aux directeurs des DRASS. De son côté, la SFSP a relayé ces informations et mandata les personnes référentes en région par des courriers nationaux mentionnant la convention signée avec l'Inpes.

Une convention de partenariat

Afin de fixer les apports de la SFSP (y compris en termes de prise en charge des frais d'organisation des débats) et les contreparties demandées à l'organisme partenaire⁸ une convention de partenariat fut établie. Une répartition des obligations se distribuait de la façon suivante

La SFSP s'engageait à fournir un support de valorisation et de suivi des actions par le biais du site créé à cet effet www.sfspenregion.fr, à intégrer les textes proposés par le signataire dans le rapport final, regroupant l'ensemble des contributions des régions, citer les producteurs de la réflexion et institutions ayant participé.

De son côté l'institution régionale s'engageait à faire connaître le projet et diffuser l'information dans son propre réseau, mobiliser les acteurs de sa région sur les thématiques de promotion de la santé, à travailler sur les enjeux fournis dans la liste des thèmes retenus sur les 8 proposés, à organiser une réflexion dans la région sous forme, par exemple, de groupes d'écriture, de forums internet, échanges de textes par email. L'issue se formalisait par un séminaire ou colloque régional ainsi qu'une contribution rédigée.

Contractualisation et appui aux régions

Au total 26 régions ont contractualisé avec la SFSP sur le projet. L'appui logistique s'est fait à partir de la SFSP. Il s'est également mené entre des SRSP. Un appui documentaire a été effectué par la mise en ligne sur le site de la SFSP de différents documents (Rapports, communiqués de presse, réactions sur différents sites...), et enrichi par les contributions régionales type avis du conseil économique et social...).

Mise en œuvre d'une équipe d'appui à l'organisation des débats, des séminaires

En l'absence de société régionale ou d'administrateurs en région, le projet pouvait être présenté et un soutien apporté par une équipe de la SFSP.

- Un administrateur de la SFSP : **Jean-François Collin** - Courriel : jfcollin3@orange.fr
Tel : 06 76 29 37 86
- Le délégué général de la SFSP : **Emmanuel Ricard** - Courriel : er@sfsp.info
Tel : 03 83 44 39 17
- Un chargé de mission: **Daniel Oberlé** - Courriel : do@sfsp.info - Tel : 06 31 27 00 69

⁸ Voir la convention cadre en annexe n°3.

L'équipe a appuyé plus de 15 régions⁹ :

- soit en intervenant dans les débats pour présenter le projet et légitimer les débats ;
- soit pour apporter des points d'informations sur la loi, sur l'évolution des débats dans les deux assemblées ;
- soit pour resituer le débat régional par rapport aux autres régions ;
- soit en appui par l'élaboration, la diffusion et le traitement de questionnaires ;
- soit en aidant à la diffusion par des mailings.

Les modifications des calendriers

Si initialement le vote et les débats pour la loi HPST étaient prévus à la fin de l'année 2008, des décalages dans le calendrier parlementaire se sont produits, enchainant en cascade les reports ou différés des débats sur certaines régions. Par ailleurs, les grèves survenues dans les DOM ont provoqué des reports de débats et de la remise des contributions dans les Antilles et en Guyane.

⁹ Pour le détail voir l'annexe n°4.

Résultats

Le projet a permis la réalisation et l'animation de débats dans la totalité des 26 régions françaises couvrant à la fois la métropole et les régions ultramarines. L'objectif de couverture du territoire est atteint, il est beaucoup plus large que l'objectif initial de la SFSP qui était de s'appuyer sur les Sociétés régionales existantes. Il faut cependant constater une grande diversité des mobilisations tant au niveau des correspondants, des participants et des institutions.

Les coordonnateurs des débats

Les coordonnateurs des débats ont été d'abord les Sociétés régionales existantes, puis la recherche a été complétée par un appel aux adhérents pour les autres régions et enfin par des personnes ayant marqué leur intérêt au travers de leur inscription sur le site internet.

Les coordonnateurs régionaux ont été mobilisés à partir ;

- Des quatre sociétés régionales existantes :
 - Languedoc Roussillon, Lorraine, Provence Alpes Côte d'Azur, Poitou-Charentes
 - ou ayant cessé leurs activités par exemple la Picardie remobilisée à cette occasion
- Du réseau des correspondants de la SFSP par un appel aux adhérents pour les régions qui étaient dépourvues de sociétés régionales

Les partenariats se sont noués et complétés pour ces coordinations avec ;

- Des organismes issus de réseau des CRES / CODES (devenu secondairement IREPS) ou pôles de compétences pour l'essentiel puisque ceux-ci étaient présents sur 21 des régions
- Des Conférences régionales de Santé présentes parmi les organisateurs dans plus de cinq régions.
- Des acteurs de la Mutualité (Basse Normandie, Nord Pas de Calais) de l'assurance Maladie URCAM (Franche-Comté, Midi Pyrénées)
- Des services universitaires (Centre – Auvergne- Poitou-Charentes, Lille)
- Des professionnels libéraux (Haute Normandie – URML)
- Des associations du champ de la prévention comme l'ANPAA, des fédérations de promotion de la santé (FRAES, FRAPS), URIOPSS, CREAL...

Compte tenu du thème, la mobilisation du réseau des CRES et CODES est naturelle, elle souligne d'une part l'implication de ces Comités dans les régions et d'autre part les liens entre ces comités et la SFSP. La diversité des acteurs est également un bon indicateur de la qualité de la mobilisation qui a pu être menée pour l'organisation des débats (voir tableau).

La méthodologie employée a donc permis une ouverture la plus large possible aux organisateurs, telle que souhaitée par les commanditaires.

Les structures organisatrices des mobilisations en région

Alsace	CRES Alsace et une équipe de volontaires dont collectivités
Aquitaine	CRAES Aquitaine et un administrateur de la SFSP
Auvergne	Service de santé interuniversitaire
Bourgogne	CORES Bourgogne et CRS
Bretagne	CRES Bretagne et CRS
Centre	FRAPS et UFR de Médecine
Champagne-Ardenne	CRES Champagne-Ardenne et une équipe de volontaires
Corse	Pôle Régional d'Education et de Promotion de la Santé
Franche-Comté	CRES – URCAM - et CRS
Ile de France	Administrateurs SFSP + Comité de Pilotage
Languedoc-Roussillon	SRSP Languedoc-Roussillon, CRES, EPIDAURE
Limousin	Fédération Limousine des CODES et CRS
Lorraine	Espace lorrain de santé publique
Midi-Pyrénées	CRES Midi Pyrénées, URCAM et CRS
Nord-Pas-de-Calais	CRES, Mutualité et Université de Lille 1
Basse-Normandie	Mutualité Française Normandie, URIOPSS, CREAM, ORS, CORES
Haute-Normandie	CRES Haute-Normandie, URML, ANPAA
Pays de la Loire	CREDEPS de Nantes
Picardie	SRSP et CRES
Poitou-Charentes	SRSP Poitou Charente, Faculté de Médecine et Pharmacie et CRES
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	SRSP Sud est et CRES
Rhône-Alpes	FRAES
Guadeloupe	COGES
Guyane	Guyane Promotion de la santé
La Réunion	IREPS Réunion
Martinique	CRES Martinique

Participation

Les objectifs de participation ont été remplis :

- le nombre d'inscriptions a dépassé les 3.400 inscrits sur le site (soit mieux que le 2.000 attendus) ;
- la participation aux débats qui a atteint les 2.500 personnes ;
- la consultation du site mesurée au travers les connections qui ont dépassé les 200.000 pages visionnées.

L'étude de l'origine, de la profession des inscrits et participants corrobore la diversité d'horizon des participants déjà constatée au niveau des organisateurs, montrant des réseaux très diversifiés.

Les inscrits aux débats dans l'ensemble des régions – Répartition par organisme

	TOTAL des inscrits sur le site	TOTAL des inscrits dans les DEBATS
Service Etat – Santé	196	110
Autres ministères	33	21
Conseil généraux	158	88
Ville – Communauté de communes	205	119
Atelier Santé Ville	23	6
CODES – CRES	247	177
Assurance Maladie	252	124
MSA	77	37
Mutuelles	119	93
Université – Ecole – Recherche	104	49
Etudiant	57	31
Hôpital – clinique – Centre de soins et santé	374	152
IFSI	39	25
Réseaux de santé	88	47
Prof Santé Libéraux médecins, Infirmiers Pharmaciens	114	53
Prof. Santé Libéraux médecins autres	54	18
ORS	30	19
Education Nationale	176	105
Santé et travail	14	6
Dépistage	18	10
ANPAA – Autres Alcool	87	53
AIDES – SIDA	45	23
Toxicomanies	14	7
Handicap – Santé mentale	49	26
Associations thématiques	94	67
UFSBD	3	1
Associations de patients	82	59
Service médico sociaux	21	13
Retraités	11	4
Consultants	56	15
Journalistes	12	2
Labo-Sociétés privés	44	21
Divers – non classés	504	884
TOTAL	3400	2442

Les choix des régions pour chacun des enjeux

En l'absence de choix imposés, les coordinations régionales se sont déterminées de façon variable :

- à partir d'un groupe de travail constitué à partir des personnes inscrites sur le site (ex : Haute Normandie, Champagne-Ardenne...) ;
- à partir d'une enquête (ex: Alsace, Guadeloupe...) ;
- avec le souhait d'exhaustivité pour traiter l'ensemble des thèmes (ex : Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne...) ;
- à partir de modalités non explicitées.

La répartition des choix se retrouve dans le tableau ci-dessous :

Région/ Enjeu	1	2	3	4	5	6	7	8
Alsace		X	X	X			X	
Aquitaine		X		X	X			
Auvergne		X	X	X				
Bourgogne			X		X			
Bretagne	X	X	X					
Centre			X				X	X
Champagne-Ardenne		X			X			X
Corse	X	X		X				
Franche-Comté		X	X			X	X	
Ile de France	X	X	X	X	X	X	X	X
Languedoc-Roussillon	X	X	X	X	X	X	X	x
Limousin		X	X	X	X	X		X
Lorraine	X	X	X					
Midi-Pyrénées	X	X	X	X				
Nord-Pas-de-Calais	X	X	X	X	X	X	X	X
Basse-Normandie	X					X		
Haute-Normandie		X					X	
Pays de la Loire	X				X	X		
Picardie					X		X	X
Poitou-Charentes		X		X		X		
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	X	X	X	X	X	X	X	X
Rhône-Alpes		X	X	X		X	X	X
Guadeloupe	X	X	X					
Guyane	X	X	X	X	X	X	X	X
La Réunion				X	X			
Martinique	X				X			
Total	13	19	16	14	13	11	11	10

L'organisation des débats et la rédaction de la contribution régionale

Chacune des régions a pu mener le travail de réflexion préalable à la rédaction de la contribution régionale selon les modalités qu'elle pensait le mieux correspondre au contexte régionale et aux possibilités en temps des équipes, nous n'avons pas imposé un cadre rigidifié, on a donc pu avoir selon les cas :

- Un travail préalable par questionnaire suivi par des débats comme dans les régions pour :

soit effectuer les choix des thèmes comme pour la Lorraine ;

soit pour la formalisation de contributions représentatives comme pour l'Auvergne, la Corse, Bourgogne, le Languedoc-Roussillon, PACA, la Picardie, la Basse-Normandie, Rhône-Alpes.

- Un groupe de travail pour une première élaboration soumis ensuite dans des débats ;
- Des contributions formalisées à partir d'un travail en atelier issus de la confrontations à des présentations faites par des « personnes ex qualité » comme dans le pays de Loire, en Limousin, en Midi Pyrénées, en Guadeloupe... ;
- Un travail initial à partir des contributions d'horizon divers puis un texte composé en contrepoint à la note de synthèse de la SFSP : comme pour la Bretagne ;
- Personnes sollicitées pour une première rédaction suivie de débats : Ex : Aquitaine, Lorraine ;
- Enfin un groupe de travail sans débat comme pour la Champagne-Ardenne.

Les débats ont été organisés majoritairement dans les capitales régionales, toutefois un certain nombre de régions ont procédé de façon décentralisée dans les régions telles que l'Alsace et le Limousin, ou dans les villes principales comme dans le Nord-Pas-de-Calais, la Guyane...

Les participants aux débats dans les régions

Alsace	109
Aquitaine	120
Auvergne	75
Bourgogne	51
Bretagne	78
Centre	67
Champagne-Ardenne	19
Corse	22
Franche-Comté	89
Ile de France	296
Languedoc-Roussillon	250
Limousin	176
Lorraine	135
Midi-Pyrénées	117
Nord-Pas-de-Calais	283
Basse-Normandie	56
Haute-Normandie	135
Pays-de-La- Loire	83
Picardie	33
Poitou-Charentes	37
PACA	19
Rhône-Alpes	94
Guadeloupe	27
Guyane	168
La Réunion	50
Martinique	56
TOTAL	2533

Valorisation

Séminaires

A l'issue du séminaire du 23 mai, il était prévu d'élaborer une valorisation des productions des régions dans deux événements nationaux ; lors d'une session des journées de prévention 2009 et lors d'une journée nationale organisée par la SFSP. Ces deux manifestations ne devaient pas limiter les interventions et communications en d'autres lieux et temps, comme ce fut le cas dans les débats de l'université d'été de Besançon.

En pratique avec le décalage des débats parlementaires, le 3 avril 2009 dans le cadre des Journées de la prévention, une journée a été organisée conjointement avec l'Inpes et la DGS. Elle a été consacrée à ce thème avec pour titre « *ARS et promotion de la santé* » (*Regional Agencies for Health and health promotion*).

Les actes de cette journée sont disponibles sur le site de l'INPES :

<http://www.inpes.sante.fr/jp/cr/pdf/2009/Session-7.pdf>

A l'occasion du congrès de la SFSP en octobre 2009, deux sessions ont été organisées : l'une sous l'égide de la DGS sur la mise en place des ARS et l'autre une sous l'égide de l'Inpes présentant ainsi les travaux menés par la SFSP et ceux des trois groupes :

Les programmes des deux sessions sont disponibles sur le site de la SFSP

[http://www.sfsp.fr/manifestations/images/file/FichesessionARSDGS\(1\).pdf](http://www.sfsp.fr/manifestations/images/file/FichesessionARSDGS(1).pdf)

http://www.sfsp.fr/manifestations/pdf/2009/Fiche_session_ARS_INPES.pdf

ainsi que les contenus des différentes interventions :

<http://www.sfsp.fr/manifestations/manifestations/infos.php?cmanif=17&cpage=2>

Articles

Éditorial de la Revue - Santé publique Vol. 19 2007/6

« Construire les agences régionales de santé, une chance à saisir pour notre système de santé »
de François Bourdillon, Dominique Deugnier et Jean François Collin¹⁰

¹⁰ <http://www.sfsp.fr/publications/fichiers/edito6-2007.pdf>

Rubrique Opinions & débats de la Revue - Santé publique Vol. 20 2008/3

« Pour des agences régionales ayant la possibilité de pérenniser les offres de santé »
de Florent Chambaz, Roland Rymer, Pierre-Henri Bréchat ¹¹

Éditorial de la Revue - Santé publique Vol. 21 2009/2

« Faire prendre en compte la promotion de la sante par les agences régionales de santé »
de Emmanuel Ricard et Daniel Oberlé ¹²

Conséquences des débats

- Au-delà des communications régionales un certain nombre d'organismes ont réagi et communiqué leurs contributions. Ce sont notamment :
 - [Haut conseil de la santé publique : Les politiques régionales de santé publique. Éléments de constat et préconisations dans le contexte de la loi HPST](#)
 - [Observations et propositions d'amendements de l'Uniopss](#)
 - [23 propositions du CISS pour améliorer le projet de loi HPST"](#)
 - La note de la CNS (Conférence nationale de santé) : [La mobilisation des acteurs dans la prévention : Avis de la CNS du 13 octobre 2008](#)
 - [Ile-de-France, l'intégration des collectivités territoriales à la politique de santé publique](#) par l'ORS Ile de France
 - [Avis du Conseil National des Villes sur la mise en place des agences régionales de santé \(ARS\)](#)
 - [Rapport d'analyse organisationnelle et stratégique de la Fédération Nationale pour l'Éducation à la Santé](#)

Impacts des débats régionaux sur les débats parlementaires et la réflexion des administrations

Les retombées de la mobilisation sont difficilement appréciables, tout au plus peut-on dire :

- que la nécessité d'un pôle de santé publique et promotion de la santé est désormais reconnue (voir le discours de Mme Roselyne Bachelot au congrès de la SFSP)¹³.
- que le Ministère a souhaité que soient constitués trois groupes de travail spécifiques sur la promotion de la santé. Les travaux de ces trois groupes seront publiés par l'Inpes dans la Collection "Dossiers Varia" s'agissant de :
 - **Promotion, prévention et programmes de santé** - Sous la direction de François Bourdillon
 - **Financer, professionnaliser et coordonner la prévention** - Sous la direction de Nathalie Leuridan
 - **Les inégalités sociales de santé** - Sous la direction de Bernard Basset

¹¹ http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=SPUB_083_0269

¹² http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=SPUB&ID_NUMPUBLIE=SPUB_092&ID_ARTICLE=SPUB_092_0127

¹³ <http://www.sfsp.fr/manifestations/images/file/Discoursministre.pdf>

Les perspectives vers des Sociétés régionales de santé publique

La Société française de santé publique souhaite depuis sa rénovation en 1991, développer des Sociétés régionales de santé. Plusieurs se sont créées avec des histoires différentes en Rhône-Alpes, Picardie- Nord Pas de Calais-Normandie, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes Côte d'Azur, Picardie, Lorraine.

Quatre sont encore actives. SRSP Languedoc-Roussillon, SRSP Poitou-Charentes, SRSP Sud est pour la Provence-Alpes Côte d'Azur, Espace lorrain de santé publique.

D'autres se sont dissoutes ou ont été mises en sommeil.

A la faveur de la mise en place des agences régionales de santé (ARS), prévue par la loi "Hôpital, patients, santé et territoires" en préparation, ayant pour objectif de profondément modifier l'organisation du système de santé nous disposons d'un thème fédérateur pour mobiliser chacune des régions. et essayer de relancer une dynamique pour la création de sociétés ou d'antennes de la SFSP en régions :

Au terme des débats, cette démarche a suscité la réaction des régions Picardie, Nord Pas-de-Calais, qui ont proposé de réactiver leur société

- une réunion pour la rénovation et la réactivation de la SRSP de Picardie visant à refixer les objectifs de la société, l'établissement d'un calendrier pour les réunions de travail et une assemblée générale est fixée à la fin Novembre.

Les choses sont moins avancées en région nord entre l'ancienne société régionale et le GRPS - Groupement Régional de Promotion de la Santé.

Des demandes de renseignements ont émané de différentes régions pour mettre en place une antenne ou une société régionale :

- **Centre** : Emmanuel RUSCH, président de la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) et chef du Laboratoire de Santé Publique de l'UFR de médecine de Tours pour la région ;
- **Aquitaine** : Delphine COURALET, du CRAES – CRIPS Aquitaine ;
- **Guadeloupe** : Pascale MELOT de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) ;
- **Normandie** : Sandrine ANTOINE de la Mutualité Française Normandie ;
- **Alsace** : François Paul DEBIONNE (...);
- **Auvergne** : Pr. Marie-Pierre SAUVANT de la Faculté de pharmacie.

Les demandes se fondent sur un désir de donner une suite aux débats amorcés, le besoin d'un espace neutre institutionnellement pour élaborer des réflexions ; les interrogations portent sur les implications nécessaires en termes de structuration, création d'une association, modalité de légitimations, possibilité de fonctionner comme une antenne, sans statut associatif jugé trop lourd.

Annexes

Annexe 1 : Lettre, programme et liste de présence au groupe de travail initial de l'Inpes

Annexe 2 : Les 8 enjeux

Annexe 3 : Convention-Cadre

Annexe 4 : Appui aux débats par les membres de la SFSP

Annexe 5 : Etat des consultations du site www.sfspenregion.fr sur la période d'août 2008 à août 2009

Annexe 6 : Organisation des débats dans chacune des régions



Tél. : +33 (0)3 83 44 39 17
Fax : +33 (0)3 83 44 37 76
Email : accueil@sfsp.info
Internet : <http://www.sfsp.fr>

Annexe 1

N/Ref : 08-018 ER/JFC/FS
Objet : Agence régionale de santé et promotion
De la santé

Nancy, le 25 avril 2008

Madame, Monsieur,

Les Agences régionales de santé ont pour objet principal une meilleure coordination des soins, ambulatoires et hospitaliers, et du secteur médico-social. Les projets en discussion prévoient d'intégrer la prévention dans le périmètre des ARS. C'est l'occasion pour faire des propositions d'organisation de ce champ d'intervention à l'échelle des Régions, et notamment de la promotion de la santé.

Aussi, sur proposition de Société régionales de santé publique, la SFSP souhaite organiser des séminaires régionaux en vue de produire des contributions qui seront reprises sur un plan national. Cette démarche est appuyée par l'INPES et réalisée dans le cadre d'une convention entre l'INPES et la SFSP.

L'idée est celle d'une collaboration dans la durée, un thème différent pourrait être abordé chaque année. Cette initiative est de nature à mobiliser les adhérents régionaux de la SFSP, en vue de la création ultérieure de Sociétés régionales ou antennes de la SFSP.

Pour préparer le cahier des charges de l'organisation et l'animation de ces séminaires régionaux, il est prévu une journée de travail le

23 mai 2008 à l'INPES (9h30 à 17h)

Nous serions très heureux que vous puissiez participer à cette journée avec une autre personne de votre Région et que vous vous engagiez à préparer ensuite un séminaire régional dont le calendrier est à définir, mais sans doute à l'automne, compte tenu de l'actualité de ce dossier.

Chaque Région disposera d'un budget pour organiser ces contributions régionales.

Pour vous aider dans la préparation de ce séminaire régional, nous pouvons vous fournir la liste des adhérents SFSP de votre Région.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous espérons pouvoir compter sur votre participation.

Cordialement.
Emmanuel Ricard
Délégué général SFSP

Jean-François Collin
Trésorier adjoint SFSP

NB : le thème retenu en accord avec l'INPES est celui de la Promotion de la Santé : périmètre à préciser le 23 mai, il pourrait inclure éducation pour la santé, santé environnementale hors sécurité sanitaire, fonction d'interpellation des autres départements ministériels.

PJ : Bordereau à nous retourner

ARS et promotion de la santé

23 mai 2008 9h30 à 17h

INPES

Objet : Préparer l'animation de contributions régionales en vue d'établir des propositions d'organisation de la Promotion de la Santé dans les ARS.

La mission est confiée à la SFSP dans le cadre d'une convention avec l'INPES.

9h30 : accueil (René Demeulemeester)

Répartition des présents en 6 tables qui seront la base des groupes de travail

10h : présentation de la journée et des participants (Jean François Collin)

10h30 : identification des enjeux (ou thèmes sur lesquels formuler des propositions) (René Demeulemeester)

11h30 : rédaction d'une note de problématique pour chacun des principaux enjeux retenus

12h30 déjeuner sur place

13h30 : présentation des notes de problématique (animation François-Paul Debionne)

14h30 : production sur l'organisation des propositions (travail en 3 groupes)

- Organisation régionale (Bernard Basset et C Bouchet)
- Organisation nationale (Annick F et Emmanuel R)
- Communication et valorisation (A G et Catherine Cecchi)

16h : présentation des travaux des 3 groupes

17h clôture

ARS et promotion de la santé - Réunion du 23 mai 2008 (INPES)

- Liste des présences -

Représentants	Organismes	23 mai	Participation et accord pour participer à l'organisation d'un séminaire régional
BORGES DA SILVA Georges	SRSP sud est - PACA	OUI	OUI
BOUCHET Claude	CRAES – Rhône-Alpes	OUI	OUI
BOURDILLON François	SFSP	NON	
CADET Victor	SRSP - Poitou - Charente	NON	
CECCHI Catherine	SRSP - Languedoc Roussillon	OUI	OUI
CHAPITREAU Edith	Présidente de l'AFISP Infirmière de santé publique - DDASS 92service actions de santé - IDF	OUI	OUI
COLLIN Jean-François	SRSP - Lorraine	OUI	OUI
DABIS François	CRAES - AQUITAINE	NON Peut se faire représenter	OUI
DAEL Thierry	CRS Bretagne - Bretagne	Excusé	OUI
DANI Celine	CODES 2A CORSE Ajaccio	Greve	OUI
DEBIONNE François-Paul	Ville de Grenoble	Présent	
DEJEAN Alain	Toulouse	OUI	
DEUGNIER Dominique	DRASS Bretagne ASS MISP - Bretagne	OUI	A DISCUTER

DODET Jean-François	DRASS - Bourgogne	OUI	OUI
EDEL Claudine	DRASS Alsace	Excusée	A VOIR
FERLET Jean-Pierre	ORS Limousin	NON	OUI se raccrocherait à la région Centre
GERBAUD Laurent	<i>Fac Clermont Ferrand - Auvergne</i>	OUI	OUI
GRAZIA Mangin	Codes 88 - Lorraine	OUI	OUI
HAGUENOER Jean-Marie	Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) et CRAES Nord Pas de Calais	Représenté	OUI
LAMOUR Patrick	CRES - pays de Loire	NON	OUI
LEDUFF Franck	SRSP sud est	Absent	OUI
LERENDU Brigitte	Syndicat Med PMI CG Saône et Loire Bourgogne	OUI	OUI
LORENZO Philippe	CRES PICARDIE Picardie	Sera représenté	OUI
LEROUX Vincent	Ile-de-France	OUI	OUI
MAEDER BOUR Christine	Alsace	NON	OUI
MAITRE Françoise	Codes 08 - Champagnes-Ardennes	OUI	OUI
MANSOUR Zeina	CRES - PACA	OUI	OUI – A DISCUTER
MICHAUD Claude	Urcam - Franche-Comté	OUI	A DISCUTER
MICHEL Philippe	CCECQA	OUI	
POMMIER Jeannine	CRS Bretagne	Excusée	/
PORTALES Albert	ANPAA 08 et CRES CODES Champagne	OUI	A DISCUTER

	Ardenne		
RICARD Emmanuel	SFSP	OUI	
RUSCH Emmanuel	Dept Santé publique de TOURS- FRAPS <i>Centre</i>	Représenté	OUI
SALAMON Roger	ISPED Bordeaux - Aquitaine	NON	OUI
TENEMBAUM Françoise	Mairie de Dijon - Bourgogne	Excusée	/
THIERCELIN Nicolas	FRAPS et Laboratoire de Santé publique CHRU Tours	OUI	OUI
VERET Jean-Luc	Cores Basse-Normandie	OUI	OUI

Les huit enjeux de SFSP en région

Promotion de la santé et agences régionales de santé

Une réunion de travail organisée à l'INPES le 23 mai 2008, avec les premiers professionnels disponibles ayant répondu positivement, a permis de retenir 8 enjeux . Dans le cadre des animations en région, il s'agira de travailler sur un ou plusieurs d'entre eux. Il n'est pas souhaité que d'autres grands thèmes apparaissent mais bien de concentrer les débats sur ces 8 enjeux. Les éléments de problématiques et les questions peuvent par contre être reformulés ou complétés

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé

Éléments de problématique

- Consensus international sur un concept, des valeurs

Apports et périmètre de la Promotion de la santé: questions

- Promotion de la santé: valeur, croyance ou justification ?
- Quels types de résultats atteints et attendus ?
- Comment impliquer les acteurs économiques et politiques ?
- Questions éthiques soulevées et implication des acteurs économiques et politiques

Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences

Éléments de problématique

- Nombreux acteurs de la promotion de la santé
- Les bénéficiaires, les intervenants de terrain, les décideurs, les personnes ressources (formation, soutien méthodologique) les experts scientifiques
- Besoin d'être reconnus, d'identifier leurs rôles respectifs, de développer leurs compétences

Questions

- Qui sont les acteurs ?
- Comment l'ARS va faciliter le développement des capacités de ces acteurs ?
- Quelles stratégies de reconnaissance? D'affirmation ? De soutien ? vont être mises en œuvre par les ARS ?

Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité

Éléments de problématique

- Place de la conférence régionale (proposition priorisation, stratégies, modalités d'intervention, ressources), plus participatif
- Le temps : 3 ans minimum
- Séparation décideurs effecteurs
- Concertation vs commande
- Place des usagers
- Périmètre de la gouvernance (assemblage ou priorisation, élaboration de stratégies et des modalités d'intervention, organisation des ressources)
- Compétence liée des différents décideurs (collectivités territoriales, ministères...)
- Articulation entre les niveaux d'intervention, tables de concertation

Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

Éléments de problématique

- un facteur clé : mutualisation des financements
- gestion commune des financements
- un fonds spécifiques, suffisant et sanctuarisé (fongibilité asymétrique)
- assurer la visibilité de investissements à chaque financeur
- transparence sur la procédure d’instruction et de sélection
- élaboration de cahiers des charges : qualité de la commande publique (appel à projet territorialisée ?)
- respect des promoteurs
- accompagnement des promoteurs
- pluri annualité des financements (COM)
- coordination doit être imputée déjà aux financeurs : ce n’est pas aux promoteurs à coordonner les financeurs par leurs projets
- regroupement des opérateurs ? Thématiques, programmes, territoires ?
- évaluation des financements
- affectation définitive de financement à des activités structurantes hors appel à projet (pôles de compétences)
- contractualisation sur les financements (financements nationaux ou locaux)

Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Éléments de problématique

- l’expertise de santé publique doit prévaloir dans la décision
- SREPPS II^e génération
- Volet identifié d’éducation et de promotion de la santé dans les PRSP
- Une direction dédiée à l’éducation et la promotion de la santé dans chaque ARS
- Toutes les régions doit pouvoir disposer d’un pôle de compétence en EPPS (pérennisation et développement), cahier des charges et évaluation commune à toutes les régions
- Mutualisation entre régions (outils, méthodes expérimentations)
- Soutien, appui, animation du national à l’interrégional

Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé

Éléments de problématique

- De nombreuses structures, établissements, entreprises, d'un large éventail de secteurs d'activité peuvent participer à la promotion de la santé
- Certaines se reconnaissent comme telles ou envisagent une partie de leur activité dans ce domaine d'autres pas
- L'auto proclamation ne peut cependant suffire à garantir le service rendu.

Questions

- Quelles sont les structures qui interviennent dans le champ de la promotion de la santé ?
- Quels sont les critères qui permettent d'identifier les structures ou les interventions qui contribuent à la promotion de la santé ?
- A quelles conditions et par quels processus l'ARS peut elle reconnaître les structures et interventions qui vont contribuer à promouvoir la santé ?

Enjeu 7 : Intersectorialité

Éléments de problématique

- La perception des questions de santé et les besoins d'accès aux services imposent de dépasser les cloisonnements institutionnels ou sectoriels ou disciplinaires.

Questions

- A quoi sert l'intersectorialité?
- Quels sont les freins à l'intersectorialité ?
- Quelles sont les conditions de travail en intersectorialité?
- Comment l'ARS peut faciliter le travail en intersectorialité ?

Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Questions

- Inégalités de santé
- choix collectifs et choix individuels
- approches par pathologie, facteurs de risques et facteurs positifs de santé
- prise en compte de la complémentarité dans la gouvernance ARS

services de prévention (PMI, Santé scolaire, Santé au travail, santé environnementale), réseaux de santé et ARS.

Convention Cadre

CONVENTION

Entre les soussignés,

La **Société française de santé publique (SFSP)**

Située 2 rue du Doyen Jacques Parisot BP 7

54501 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

Représentée par **Jean-François Collin**, Trésorier adjoint

dûment habilité aux fins des présentes,

et

L'association

adresse

code postal Ville

Représentée par

dûment habilité aux fins des présentes,

dénommée **organisme régional**

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'établir un partenariat entre les signataires pour le développement de débats et de contributions régionales sur les thématiques de promotion de la santé dans le cadre de la création des Agences régionales de santé prévues par le projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires".

Article 2. Contexte

La Promotion de la santé fait partie du périmètre des ARS, cependant les objectifs et les modalités d'organisation sont très peu développés dans les textes préparatoires actuels. Aussi, est-il apparu important à la Société française de santé publique d'animer des contributions sur ce thème.

La SFSP propose que des animations et débats soient organisés dans les régions autour de 8 enjeux retenus lors d'une réunion tenue en mai 2008. Ces débats et contributions régionales nourriront un positionnement de la SFSP ancré dans les pratiques régionales tout au long de l'élaboration des textes officiels sur les ARS (loi, décrets, circulaires...). En dehors de notes aux institutions et ministères concernés et de communiqués de presse, les réflexions régionales seront valorisées par des contributions écrites et orales lors d'événements nationaux en 2009, par exemple les journées de la prévention de l'Inpes et le Congrès SFSP de Nantes.

Ce projet fait l'objet d'une convention entre la SFSP et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et il a reçu le soutien de la Direction générale de la santé (DGS).

Article 3. Mise en œuvre et suivi des actions

Obligations de la SFSP :

- la SFSP s'engage à fournir un support de valorisation et de suivi des actions par le biais du site créé à cet effet www.sfspenregion.fr ;
- la SFSP s'engage à intégrer les textes proposés par le signataire dans le rapport final, regroupant l'ensemble des contributions des régions ;
- le rapport final citera les institutions ayant participé ainsi que les producteurs de la réflexion signalés par le signataire ;
- la SFSP dispose librement des publications qui lui sont envoyées.

Obligations de l'organisme régional :

Il s'engage à :

- mobiliser les acteurs de sa région sur les thématiques de promotion de la santé ;
- transmettre à la SFSP la liste des thèmes retenus pour des contributions régionales sur les 8 proposés, la liste et le planning des activités prévues ;
- organiser un groupe de travail dans les trois villes principales et un débat régional ;
- produire un texte présentant les propositions de la région sur les enjeux choisis à partir de la liste fixée par la SFSP, le transmettre à la SFSP et autoriser la SFSP à promouvoir les textes dans le rapport final et éventuellement lors des Journées de la prévention de l'INPES et du Congrès SFSP de Nantes (1-2-3 octobre 2009) ;

- transmettre à la SFSP un compte-rendu des activités réalisées comprenant la liste des personnes ayant participé aux différentes étapes et manifestations du projet et leurs adresses (y compris messagerie électronique et liste d'émargement) ;
- participer aux journées de l'INPES ou la SFSP, si leurs communications sont retenues (sur le budget alloué à l'Institution régionale) ;
- faire connaître le projet et à diffuser l'information par son propre réseau ;
- utiliser le logo réalisé par la SFSP "SFSP en région" pour ses courriers, plaquette de présentation des manifestations, et rapports ou notes réalisés dans le cadre de ce projet ;
- permettre à la SFSP et à l'INPES, s'ils le souhaitent, d'être représentés lors des manifestations organisées en région ;
- mentionner que la SFSP est initiatrice du projet par convention avec l'INPES lors des manifestations organisées et documents afférents.

Les signataires ne revendiquent aucun droit de propriété sur les résultats ou publications issus de ces colloques.

Article 4. Calendrier

Les productions doivent être transmises à la SFSP avant le **20 septembre 2009** pour pouvoir être intégrées dans le rapport final.

Article 5. Montant de la convention et modalités de versement et reversement

La SFSP s'engage à verser **4 000 € (quatre mille euros) TTC** au titre de la subvention pour l'organisation de l'ensemble des termes de la convention.

Une subvention de 2 000 euros sera versée par la SFSP au moment de la signature de la présente convention, au vu d'un document présentant la liste des thèmes retenus pour des contributions régionales sur les 8 proposés, la liste et le planning des activités prévues.

Le solde de 2 000 euros sera versé lors de la remise des contributions et au vu du compte-rendu des activités réalisées.

Article 6. Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant. Celui-ci intervient dans le délai conventionnel et précise les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Article 7. Domiciliation des versements

La totalité de la somme sera versée sur le compte de l'institution régionale dont les coordonnées bancaires sont les suivantes :

Titulaire : Association Guyane Promo Santé

Domiciliation : Banque Française Commerciale, 8 Place des Palmiste, 97302 Cayenne

Code banque : 18729

Code guichet : 00095

N° de compte : 00952036900

Clé : 74

Article 8. Règlement des litiges

En cas de litige quant à l'exécution ou à l'interprétation de l'une des dispositions de la présente convention, et à défaut d'accord amiable intervenu entre les parties, le Tribunal de Grande Instance de Nancy est compétent.

Article 9. Résiliation de la convention

La présente convention est résiliée dans les cas suivants :

- Elle est résiliée de plein droit en cas d'inexécution de ses obligations par l'Institution régionale, notamment l'annulation des manifestations prévues, ou l'absence de fourniture des contributions régionales.

- Elle peut être résiliée à tout moment d'un commun accord entre les parties ;

En cas de résiliation, il conviendra à l'Institution régionale de rembourser les sommes allouées, intégralement et sans frais, à la SFSP dans les 15 jours qui suivent la déclaration de résiliation.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy, en deux exemplaires originaux,

Le 17 juin 2009

Pour la Société française de santé publique

Jean-François Collin

Trésorier adjoint

Organisme régional

Président

Appui aux débats par les membres de la SFSP

Région	Date des débats	Présence de la SFSP aux débats
Alsace	19/02/2009	Jean François COLLIN
Aquitaine	13/02/2009	Philippe MICHEL
Auvergne	25/11/2008	Aucune
Bourgogne	15/12/2008	Daniel OBERLE
Bretagne	29/11/2008 et 03/12/2008	Aucune
Centre	13/05/2009	Emmanuel RICARD
Champagne-Ardenne	Pas de débat	Aucune
Corse	18/06/2009	Emmanuel RICARD
Franche-Comté	28/11/2008	Jean François COLLIN
Ile de France	25/10/2008 - 13/11/2008 - 15/11/2008 25/11/2008 - 16/12/2008	Vincent LEROUX Bernard TOPUZ Emmanuel RICARD
Languedoc-Roussillon	30/01/2009	Catherine CECCHI
Limousin	17/02/2009 – 18/02/2009 - 19/02/2009	Emmanuel RICARD
Lorraine	05/06/2008 et 16/12/2008	Jean François COLLIN et Daniel OBERLE
Midi-Pyrénées	24/03/2009	Emmanuel RICARD
Nord-Pas-de-Calais	28/01/2009 11/02/2009 19/02/2009 10/03/2009	Emmanuel RICARD Jean Marie HAGUENOER
Basse-Normandie	27/04/2009	Laurent CHAMBAUD et Emmanuel RICARD
Haute-Normandie	28/01/2009	François BOURDILLON et Patrick DAIME
Pays-de-la-Loire	11/12/2008	Daniel OBERLE
Picardie	20/03/2009	Emmanuel RICARD
Poitou-Charentes	30/01/2009	Daniel OBERLE
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	28/01/2009	Franck LEDUFF et Georges BORGES DA SYLVA
Rhône-Alpes	30/03/2009	Emmanuel RICARD
Guadeloupe	28/03/2009	Aucune
Guyane	10/09/2009	Emmanuel RICARD
La Réunion	29/01/2009	Aucune
Martinique	18/05/2009 et 11/06/2009	Aucune

Etat des consultations du site www.sfspenregion.fr sur la période d'août 2008 à août 2009

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
01/08/08	2	9	316
Septembre 2008	1 870	4 303	32 045
Octobre 2008	2 869	6 027	34 576
Novembre 2008	2 793	4 393	27 485
Décembre 2008	2103	3 330	19 591
Janvier 2009	1 920	2 957	13 289
Février 2009	1 930	3 818	12 980
Mars 2009	1 768	2 824	8 401
Avril 2009	1 632	2 449	10 609
01/05/09	1 722	4 880	42 103
01/06/09	2 646	3 774	9 300
Juillet 2009	2 607	3 619	9 490
01/08/09	827	1 140	2 510
TOTAL	24 689	43 523	222 695

Organisation des débats dans chacune des régions

Région Alsace

Organisme porteur : CRES Alsace – *Personnes contact :* Nicole Schauder

Les autres pilotes : François-Paul Debionne, Stéphane Favret, Frédéric Imbert, Liliana Saban

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

Méthode proposée :

Un questionnaire envoyé à l'ensemble de tous les inscrits par le site www.sfspenregion.fr afin de déterminer les thèmes prioritaires et les modalités des débats. (http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=192:un-questionnaire-pour-recueillir-votre-avis&catid=76:les-debats-en-alsace&Itemid=7)

Ce questionnaire a permis de faire le choix de l'enjeu 2,3 et 4. Il a également été choisi de faire une réunion départementale dans le Haut Rhin et le Bas Rhin et une réunion régionale de synthèse.

Région Aquitaine

Organisme porteur : CRAES – CRIPS Aquitaine – Personne contact Delphine Couralet

Avec Philippe Michel, administrateur de la SFSP

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Méthode proposée :

Organisé une réflexion à partir de groupe de travail qui ont eut à travailler autour de 3 grilles de travail :

* Thème 1 - acteurs et compétences - <http://www.sfspenregion.fr/media/aquitaine/grille1.pdf>

* Thème 2 - accompagnement de la politique régionale -
<http://www.sfspenregion.fr/media/aquitaine/grille2.pdf>

* Thème 3 - Financement de la promotion-prévention -
<http://www.sfspenregion.fr/media/aquitaine/grille3.pdf>

Un débat régional sera organisé le 13 février 2009

Région Auvergne

Organisme porteur : Service de Santé Inter Universitaire

Coordonnateur : Laurent Gerbaud – Service de Santé Inter Universitaire

Co-organisateur : Aurélie Gagne - Service de Santé Inter Universitaire et Juliette Nicolle - Auvergne Promotion Santé

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

Méthode :

- **un questionnaire de préparation.** La synthèse des réponses ayant servi de base au débat : http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=184:exploitation-des-reponses-recues-17-questionnaires-individuels-et-2-questionnaires-collectifs&catid=57:les-debats-en-auvergne&Itemid=9
- **Le débat organisé le 25 novembre 2009** avec la participation de 75 personnes : http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=159:auvergne-liste-des-inscrits-au-seminaire-du-25-novembre-2008&catid=57:les-debats-en-auvergne&Itemid=9
- **Une synthèse** a été rédigée est disponible : http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=239:synthese-des-contributions-de-la-region-auvergne&catid=57:les-debats-en-auvergne&Itemid=9

Région Bourgogne

Organisme porteur : CRES Bourgogne

Coordonnateur : Isabelle Millot - CORES de Bourgogne

Co-organisateur(s) : Pr André Gisselmann, Professeur de santé publique à la faculté de médecine de Dijon, représentant de la CRS à la Conférence nationale de santé

Enjeux traités :

- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Méthode utilisée :

- **un questionnaire de préparation :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=151:15-decembre-2008-une-date-a-retenir&catid=67:les-debats-en-bourgogne&Itemid=11
- **synthèse du questionnaire :**
http://www.sfspenregion.fr/media/bourgogne/exploitation_quest-imillot.pdf
- **un débat le 15 décembre 2008 :** 51 personnes présentes :
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=161:liste-des-personnes-inscrites-pour-le-seminaire-du-15-decembre-2008&catid=67:les-debats-en-bourgogne&Itemid=11
- **une synthèse éditée :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=257:contribution-de-la-region-bourgogne-aux-debats-organises-par-la-societe-francaise-de-sante-publique-&catid=67:les-debats-en-bourgogne&Itemid=11

Région Bretagne

Organisme porteur : Collège régional d'éducation pour la santé de Bretagne

Coordonnateur : Christine Ferron - CRES Bretagne - Rennes -

Co-organisateur : Jeanine Pommier - Présidente de la conférence régionale de santé de Bretagne

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences

- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Méthodes :

- **Organisation d'un séminaire régional fermé (Pôle régional de compétences en éducation pour la santé) :** recueil et analyse des débats
- **Organisation de séminaires régionaux ouverts le 29 novembre 2008 et le 3 décembre 2008 :** recueil et analyse des débats
- **Validation des productions et rédaction de la synthèse finale** – La synthèse : http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=225:synthese-des-contributions-au-debat-organise-par-le-cres-de-bretagne&catid=58:les-debats-en-bretagne&Itemid=12

Région Centre

Organisme porteur : Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS)

Coordination : Professeur Emmanuel Rusch - Laboratoire de Santé Publique de l'UFR de médecine de Tours et Luc Favier, directeur et conseiller méthodologique – FRAES

Enjeux traités :

- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthodes :

- Groupes de travail : trois réunions de réflexion et de rédaction d'un document de synthèse pour chacun des trois enjeux
- Séminaire régional pour proposer et animer un débat régional sur les réflexions en cours et rédiger une synthèse régionale sur les enjeux retenus en région Centre
- Information des acteurs en promotion de la santé de la région Centre sur les résultats de la synthèse nationale présentée par la SFSP.

Région Champagne-Ardenne

Organisme porteur : Cres de Champagne-Ardenne

Coordonnateurs : Coordonnateur : Le réseau du CRES et des CODES et Mme le Dr Annie-Claude Marchand, Madame Van Kalck Laurence, Madame Lorson Marie-Jeanne, Madame Anne Patris

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthode :

- Mise en place d'un groupe de réflexion à partir des personnes inscrites sur le site www.sfspenregion.fr. Travail en sous-groupes sur le texte publié par la SFSP et l'avis de la CNS pour enrichir les propositions par des éléments issus de l'expérience des personnes de la région.
- Diffusion assez large des idées-forces émergeant de la réflexion régionale
- Rencontre du groupe de réflexion avec le bureau de la CRS pour déterminer quelles suites donner localement.

Région Corse

Organisme porteur : Pôle régional de compétences en éducation pour la santé en Corse

Coordonnateur : Céline Dani, Jean-Michel Simon

Pôle régional de compétences en éducation pour la santé en Corse - 20000 Ajaccio

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité

Méthodes :

- Rédaction et envoi d'un questionnaire sur les trois enjeux choisis
- Recueil et analyse des questionnaires
- Organisation d'une journée régionale

- Analyse des échanges et rédaction d'un rapport

Région Franche-Comté

Organisme porteur : CRES de Franche Comté

Coordonnateurs : Jeannette Gros, Christian Magnin-Feysot, Bruno Herry

Les contacts pour l'organisation : François Baudier et Claude Michaud

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité

Méthodes :

- Un séminaire le 28 novembre 2008 ayant rassemblé : 89 inscrits - http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=160:liste-des-inscrits-au-seminaire-du-28-novembre-2008&catid=56:les-debats-en-franche-comte&Itemid=15
- un texte de synthèse : http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=240:synthese-des-debats-et-propositions-de-la-region-franche-comte&catid=56:les-debats-en-franche-comte&Itemid=15

Région Ile-de-France

Organisme porteur :

Coordonnateur : Vincent Leroux - Bernard Topuz - Alain Bérard - Emmanuel Ricard

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthodes :

Des réunions débats décentralisées et thématiques

- 25 octobre 2008 : Les rendez-vous de la santé à Champigny
- 13 novembre 2008 - Environnement et promotion de la Santé/ Champlan
- 15 novembre 2008 : Les Respirations d'ENGHIEN 2008
- 25 novembre 2008 : Place de l'exercice regroupé et coordonné dans le secteur ambulatoire du système de santé/Montreuil
- 16 décembre : "Promotion de la santé et établissement de Santé"/ Est parisien

Région Languedoc-Roussillon

Organisme porteur : Société régionale de santé publique de Languedoc Roussillon

Coordonnateur : Catherine Cecchi

Partenariats : Epidaure et le CRES de LR sont associés à la réalisation de ce projet.

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Place de l'information
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthodologie :

1^{er} temps : Contributions internet

Réalisation d'un questionnaire décliné à partir des 8 enjeux retenus lors du séminaire de travaux préparatoires le 23 mai 2008 à l'INPES avec une modification pour l'enjeu 6 (structures et intervention) qui a été remplacé par « Place de l'information ».

http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=134:provence-alpes-cote-dazur-appel-a-contributions&catid=61:les-debats-en-provence-alpes-cote-dazur&Itemid=28

Questionnaire internet

Le questionnaire a été réalisé par la SRSP du Languedoc Roussillon puis complété et validé par le comité de pilotage interrégional Languedoc Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur

L'objectif de ce questionnaire est, pour chacun des 8 thèmes retenus de faire le bilan de l'existant et de recueillir des propositions par rapport à l'évolution imaginée, souhaitée, faisable et éventuellement de décrire de nouveaux métiers.

Synthèse des contributions internet.

Réalisation d'un document des contributions internet rédigée enjeu par enjeu qui a permis d'identifier un certain nombre de propositions.

2^e temps : Contributions orales – Conférence-Débat

Restitution des travaux à l'occasion d'une conférence débat le 30 janvier 2009 à Montpellier réunissant tous les acteurs régionaux sollicités :

- réflexion à partir des contributions internet
- Adjonction des propositions apportées lors de cette réunion;
- Rédaction d'un livre 2 des contributions régionales du LR

3^e temps : Synthèse globale des contributions internet et orales

Une synthèse des contributions internet et orales a été réalisée enjeu par enjeu sous forme d'un rapport intitulé "Rapport de la Société Régionale de Santé Publique du Languedoc-Roussillon sur les contributions des acteurs de la région".

Mutualisation de la méthodologie de travail

Cette méthodologie de travail a été proposée à la SRSP Sud Est représentant la région Provence Alpes Côte d'Azur. Ce principe de travail commun a été retenu pour le premier temps de la consultation à savoir l'étape questionnaire et recueil des données internet.

Région Limousin

Organisme porteur : CRES Limousin

Coordonnateur : Martine Pelletier

Enjeux traités :

- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

Méthode :

- Constitution d'un comité de pilotage Société Française de Santé Publique en région
- Ecriture par le comité de pilotage d'un document de travail autour de trois questions :
 - Qui sont les acteurs et les structures ?
 - Promotion de la santé : de quoi s'agit-il ?
 - Comment promouvoir la santé en région ?
- Organisation de débats en département sur la base du document de travail élaboré par le comité de pilotage :
- Les dates des débats sont :
 - Le 16 février à 19 h 00 en Corrèze
 - Le 17 février à 19 h 00 en Creuse au Centre Médical National de Sainte Feyre
 - Le 19 février à 20 h 00 en Haute-Vienne au Centre de Formation CHEOPS 87

Région Lorraine

Organisme porteur : Espace lorrain de santé publique

Coordonnateur : Daniel Oberlé et Jean-François Collin

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité

Méthode :

- **un groupe de travail** constitué à partir des adhérents de ELSP et participants aux différents projets précédents

- **une réunion débat** le 5 juin 2008 sur les enjeux 1 et 3
- **des contributions sollicitées** sur les enjeux 1, 2 et 3 suite au débat du 5 juin
- **une réunion débat le 16 décembre :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=category&id=53:les-debats-promotion-de-la-sante-et-ars&Itemid=19&layout=default
- **une synthèse :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=220:propositions-de-texte-suite-aux-debats-en-lorraine&catid=53:les-debats-promotion-de-la-sante-et-ars&Itemid=19

Région Midi-Pyrénées

Organisme porteur : CRES Midi-Pyrénées

Coordonnateur : Alain Grand - Président de la CRS Midi-Pyrénées et Laurence Birelichie – directrice CRES Midi Pyrénées

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

Méthodes :

- une journée régionale le 24 mars 2009

Région Nord Pas de Calais

Organisme porteur : CRES Nord Pas de Calais

Coordonnateur : CRES Nord-Pas-de-Calais - contact - Loic Cloart et Pr. Jean-Marie Haguenoer

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé

- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthode :

Méthodologie de travail et déroulement retenu:

4 journées auront lieu :

- le 28 janvier de 9H à 16H30 à Boulogne sur mer, animée par la Mutualité sous le prisme des institutions et des politiques, autour des enjeux 1 et 2
- le 11 février de 9H à 16H30 à valenciennes, animée par le CRES sous le prisme du monde associatif, autour des enjeux 3 et 4
- le 19 février de 9H à 16H30 à Lens, animée par le CDES 62, sous le prisme des associations, autour des enjeux 5 et 6
- le 10 mars de 9H à 16H30 à l'université de LILLE1 à Villeneuve D'Ascq, animée par l'université, sous le prisme de la formation diplômante et non diplômante, au regard des nouveaux métiers, autour des enjeux 7 et 8

Chaque journée traitera de 2 enjeux, un enjeu par demi-journée

Région Basse Normandie

Organisme porteur : CRES Basse Normandie

Coordonnateur : Sandrine Antoine – CRES Basse Normandie

P. Desprès ((Directrice de l'ORS), J.P. Ketterer (Membre de la conférence nationale de santé), V. François (Directrice URIOPSS), J. Pouzet (AFDOC BN), J. Lethuillier (Vice-président Mutualité Française Normandie) S. Antoine (Responsable Service Prévention / promotion santé Mutualité Française Normandie) M. Favre d'Arcier (Président du CORES), S. Kroichvili (Directeur du CREAI), M. Droulain (Président de la conférence régionale de santé).

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthode :

- Mise en place d'un questionnaire sur les enjeux arrêtés : traitement et analyse
- Réunion de préparation de la restitution écrite et orale
- Restitution devant les acteurs de la prévention/promotion de la santé le 27 avril 2009

Région Haute Normandie

Organisme porteur : CRES Haute Normandie

Coordonnateur : Patrick Daimé – CRES et ANPAA et Jean Godard – URML

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 7 : Intersectorialité

Méthode :

- Rédaction d'un questionnaire cherchant à traiter des 2 enjeux retenus
- Un groupe de travail
- une réunion le 28 janvier 2009

Région Pays de la Loire

Organisme porteur : CREDEPS Nantes

Coordonnateur : Patrick Lamour, Patrick Berry

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé

Méthode :

- Séminaire de travail – 11 décembre 2009

Région Picardie

Organisme porteur : CRES Picardie

Coordonnateur : Philippe Lorenzo

Enjeux traités :

- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthode :

- un questionnaire du type en deux étapes. Une première étape avec un questionnaire ouvert et sélection des propositions dans les deuxièmes questionnaires
- une réunion régionale le 20 mars 2009

Région Poitou-Charentes

Organisme porteur : Société régionale de santé publique de Poitou-Charentes

Coordonnateur : Guy Terrier

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé

Méthode :

- **un questionnaire :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=194:questionnaire-poitou-charentes&catid=55:les-debats-qpromotion-de-la-sante-et-arsq&Itemid=27
- **une synthèse :**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=228:synthese-s-documentaires-&catid=55:les-debats-qpromotion-de-la-sante-et-arsq&Itemid=27
- **Un séminaire régional le 30 janvier 2009**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organisme porteur : SRSP du Sud Est

Coordonnateur : Franck Le Duff, Georges Borgès Da Silva, Zeina Mansour

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité

Méthode :

- **Appel à contribution -**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=134:provence-alpes-cote-dazur-appel-a-contributions&catid=61:les-debats-en-provence-alpes-cote-dazur&Itemid=28

- **Une réunion le 28 janvier 2009 -**
http://www.sfspenregion.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=237:reunion-du-28-janvier-2009&catid=61:les-debats-en-provence-alpes-cote-dazur&Itemid=28

Région Rhône-Alpes

Organisme porteur : Fédération Rhône-Alpes d'Education pour la Santé (FRAES)

Coordonnateur : Claude Bouchet

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé

Région Guadeloupe

Organisme porteur : Comité Guadeloupéen d'Education pour la Santé (COGES)

Coordonnateur : Line Baltyde, Véronique Dimbas, Pascale Melot, Bruno Moutoussamy, Agnès Recimer, Barbara Thiandoum

Enjeux traités :

Atelier 1 : « Acteurs de la promotion de la santé et développement de leurs compétences »

Atelier 2 : « Complémentarité des interventions en santé auprès des populations »

Atelier 3 : « Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé »,

Région Guyane

Organisme porteur : Guyane Promo Santé (GPS)

Coordonnateur : Hélène Lamaison

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé
- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences

- Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé
- Enjeu 6 : Structures et interventions qui contribuent à promouvoir la santé
- Enjeu 7 : Intersectorialité
- Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

Méthode :

- Réunion le 23 juin 2009, à Cayenne
- Réunion le 24 juin 2009, à Kourou
- Réunion le 25 juin 2009, à Saint Laurent du Maroni

Région Ile de la Réunion

Organisme porteur : CRES Ile de la Réunion (IREPS Réunion)

Coordonnateur : Cédric Pèdre, chargé de projets

Enjeux traités :

- Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences
- Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...) de la promotion de la santé
- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Méthode :

- Groupe de travail
- Réunion le 29 janvier 2009

Région Martinique

Organisme porteur : Comité Régional d'Education pour la Santé de la Martinique

Coordonnateur : Claude BOUSSAR et Karyne PIERRE-LOUIS Coordinatrice

Enjeux traités :

- Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé

- Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

Méthode :

- Rencontre du 18 Mai 2009
- Rencontre du 11 juin 2009